



+

Madame, Monsieur, Chers Administrés

La grande période estivale est derrière nous, l'heure de la rentrée a sonné, nos chérubins ont repris le chemin de l'instruction. Leurs rires innocents résonnent de nouveau dans la cour de l'école, et témoignent de leur vitalité d'enfant.

Environnement.

Cette année 2022 aura particulièrement été marquée tant par des températures éprouvantes que par des déficits pluviométriques rarement égalés. Toutes les conditions propices à fragiliser notre environnement étaient ainsi réunies.

Cet été, notre pays a été confronté à de terribles incendies, impactant l'ensemble de son territoire. Aucune région épargnée, ce n'est pas moins de 62 000 ha de végétation détruite. 90 % des départs de feux sont d'origine humaine que ce soit par imprudence ou de manière volontaire.

C'est pourquoi, fin juillet, j'ai pris un arrêté interdisant toute circulation motorisée sur les pistes du domaine forestier communal afin de prévenir la destruction ou la détérioration des bois ; « **mieux vaut la prévention à la guérison** »

Travaux

La réfection de voirie, projetée cette année, au lieu-dit « LA MARTINIÈRE D'EN BAS » a été réalisée dans les délais impartis.

Aussi, l'ensemble de nos lampadaires publics sont désormais équipés en LED depuis le printemps.

Le défi de la transition énergétique de nos bâtiments communaux a été relevé ! Le lot chauffage exécuté durant les vacances scolaires d'été a scellé le projet rénovation de nos édifices communaux.

Les travaux de rénovation sur les gîtes 101 et 102 (cuisine et salle de bain) sont programmés pour l'automne 2022.

Gîtes communaux

Depuis le début de l'année, nos gîtes connaissent une nette augmentation de fréquentation. Les réservations enregistrées laissent apparaître des séjours plus courts que les années antérieures, le plus souvent ces locations ne portent que sur quelques nuitées. Le logement rénové en 2021 est fortement sollicité, son nouvel agencement comme son équipement sont très appréciés par les estivants.

Eau

Au printemps, la commune a diligenté une enquête sur une analyse des coûts et de la tarification du service de l'eau, sur la base des dépenses/recettes 2021 afin d'affiner l'estimatif 2022. La conclusion du rapport laisse apparaître un déficit en régression. L'équilibre préconisé sur la perspective 2022 ne pourra être atteint. Ce découvert est compensé intégralement par le budget général ; cette solution ne sera plus permise à l'horizon 2026 lorsque la compétence eau sera transférée aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Rapport d'analyse et d'estimation

Résultat de clôture 2021 :

Dépenses :	44 931 €
Recettes :	30 350 €
Déficit :	<u>14 531 €</u>

Estimation dépenses/recettes pour 2022 en tenant compte du réajustement des tarifs :

Dépenses :	47 732 €
Recettes :	37 308 €
Déficit :	<u>10 424 €</u>

Quelques administrés ont émis le souhait d'instaurer une facturation d'eau semestrielle. Les élus ont souhaité une consultation de la population en vue de les associer à la réflexion menée par notre collectivité. Le résultat de ce sondage est sans appel et le système actuel sera donc pérennisé.

Déchets Ménagers

Conformément à la nouvelle loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), l'extension des consignes de tri entrera en vigueur en janvier 2023. Durant l'automne, la signalétique sur nos conteneurs de tri sera remplacée pour tenir compte des nouveaux déchets compatibles à cette collecte sélective. Bien que les autocollants signalant les nouvelles consignes de tri soient apposés sur les couvercles des CSE dès l'automne, le mode de tri opéré actuellement sera effectif jusqu'à fin 2022. Chaque foyer recevra en début d'année une brochure précisant les nouvelles consignes de tri.

Loisir

Inscrit sur notre circulaire, le premier jeu petite-enfance à destination de nos chers bambins a été installé courant juillet à l'Aiguillon. Le respect des règles de sécurité afférentes à ce type d'installation a nécessité une correction à la structure. L'équipement normé est opérationnel et à disposition de nos enfants depuis fin août.

Journée dédiée à nos aînés

La situation sanitaire le permettant, la traditionnelle sortie annuelle de nos aînés est de nouveau au programme de l'année 2022. Cette journée conviviale d'évasion et de détente, proposée à nos seniors, aura un air d'Italie « **Pinerelo** ». Ces instants de retrouvailles, de partages, importants comme nécessaires, seront très appréciés de tous. Je profite de ces quelques lignes pour remercier les instigateurs de cette prestation.

Associations/bénévolat

Un grand coup de chapeau aux bénévoles qui se sont investis dans l'élagage, l'ouverture de nos chemins de randonnée ! Cette action généreuse contribue à la découverte de notre domaine communal ainsi qu'à l'essor touristique grandissant sur notre vallée.

Merci à l'association « Vivre aux Chavannes » qui a su redonner vie à la fête annuelle après deux années d'interruption, ce lien si essentiel à l'unité d'un village !

Je n'oublierai pas non plus d'apporter ma reconnaissance et ma gratitude à l'association du « Sou des écoles », qui accomplit un énorme travail en faveur de nos enfants du RPI, à l'exemple de ce RDV de fin d'année scolaire très convivial et prometteur.

Enfin, merci à l'ACCA pour leur participation bénévole, avec entre autres le nettoyage des voies d'eau sur les pistes forestières.

Grâce à toutes ces actions citées, notre village reste attractif et accueillant.

Le Maire